



28/09/2024 et 29/09/2024

La 1ère barre à la hauteur et à la perche est posée à la hauteur la plus basse demandée par un(e) des athlètes participant au concours.

Après cette hauteur initiale, la montée des barres s'effectue selon les montées de barres ci-dessous.

Hauteur	Hommes	Pup	0,94							+5cm
		Min	1,04							+5cm
		Cad	1,14	1,24	1,29	1,34				+3cm
		Scol.	1,24	1,34	1,44	1,49				+3cm
		Jun. / Sen.	1,34	1,44	1,49	1,54	1,59	1,64		+3cm
		Mas.	0,94							+3cm
	Dames	Cad	1,04	1,14	1,19	1,24	1,29	1,34		+3cm
		Scol.	1,14	1,24	1,29	1,34				+3cm
		Jun. / Sen. / Mas.	0,94							+3cm

Perche	Hommes	Cad.	2,04							+10cm
		Scol.	2,04	2,24	2,44	2,64	2,84			+10cm
		Jun. / Sen.	2,04	2,24	2,44	2,64	2,84	3,04		+10cm
		Mas.	1,74							+10cm
	Femmes	TC D	1,74							+10cm

Selon la règle WA

L'organisateur peut adapter les montées car ce n'est pas une compétition internationale pour autant que les montées prévues ne soient pas plus favorables que la règle.



<http://www.rcas.be/>



espacekitchen

